

# RALLYE

## Succès de l'offre de rachat obligataire

L'offre de rachat obligataire lancée le lundi 17 mars 2014 par BNP Paribas permet à Rallye de racheter 110,6 M€ de chacune des deux souches obligataires d'échéances respectives janvier 2015 et novembre 2016. Les obligations rachetées par BNP Paribas à l'issue de l'offre seront transférées à Rallye par voie d'échange avant d'être annulées.

A l'issue de cette opération, le nominal de chacune des deux souches obligataires sera réduit à 389,4 M€.

Ce rachat, associé à la nouvelle émission obligataire de 500 millions d'euros d'une maturité de 7 ans placée le lundi 17 mars, permet d'allonger la maturité moyenne de la dette obligataire de Rallye à 4,5 années (contre 3,1 années à fin décembre 2013).

*Banca IMI, BNP Paribas, CM-CIC, Société Générale, The Royal Bank of Scotland et UBS ont agi comme chefs de file dans le cadre de la nouvelle émission. BNP Paribas et The Royal Bank of Scotland sont en charge de l'opération de rachat.*

Pour plus d'informations, veuillez consulter le site internet de la société : [www.rallye.fr](http://www.rallye.fr)